

L'ADIJ et le projet d'aéroport du Grand-Marais

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **43 (1972)**

Heft 8

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'épuration des eaux résiduaires déversées dans l'Allaine de sa source à Porrentruy. Ces études touchent à leur fin et dès l'an prochain on passera aux réalisations, si bien que, d'ici cinq ans, pense-t-on, l'Allaine sera assainie jusqu'au chef-lieu.

De son côté, M. F. Berdat, ingénieur pour le Jura à l'Office cantonal de l'économie hydraulique et énergétique, montra que le district de Porrentruy était le plus en retard sur le plan de la lutte contre la pollution. Dans le Jura, ce sont les districts de Laufon et de La Neuveville qui, jusqu'à présent, ont fait les plus grands efforts dans ce domaine. En effet, voici le montant des travaux subventionnés réalisés dans les districts jurassiens, de 1968 à fin juin 1972, dans le domaine de l'épuration des eaux :

Porrentruy : 204 000 fr. (soit 8 fr. par habitant) ; Franches-Montagnes : 266 000 fr. (32 fr. par habitant) ; Courtelary : 980 000 fr. (37 fr. par habitant) ; Delémont : 1 480 000 fr. (54 fr. par habitant) ; Moutier : 3 430 000 fr. (107 fr. par habitant) ; La Neuveville : 6 700 000 fr. (1170 fr. par habitant) ; Laufon : 19 330 000 fr. (1357 fr. par habitant).

(Précisons que les travaux subventionnés dont il est fait mention ci-dessus représentent la construction des collecteurs de concentration, des stations d'épuration et d'ouvrages spéciaux tels que stations de pompage.)

La lutte contre la pollution est une des grandes tâches de notre époque. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine chez nous, spécialement dans les districts de Porrentruy, des Franches-Montagnes, de Courtelary, de Delémont et de Moutier. La pollution, en particulier en Ajoie, a atteint un niveau véritablement inquiétant. C'est le mérite de M. Verneaux et des chercheurs qu'il dirigeait de nous y avoir rendus attentifs. Espérons que ce diagnostic alarmant sera de nature à stimuler les membres des autorités et les ingénieurs responsables. L'heure est venue de passer enfin aux réalisations, au prix des sacrifices financiers nécessaires.

ADIJ

L'ADIJ et le projet d'aéroport du Grand-Marais

L'ADIJ a diffusé en juillet dernier le communiqué suivant :

Dans sa séance du 3 juillet, le comité central de l'ADIJ a discuté du projet de création de l'aéroport du Grand-Marais. Il reconnaît que le dossier mérite un examen objectif approfondi tenant compte de tous les facteurs essentiels, protection de l'environnement, lutte contre le bruit, pollution des eaux, mais aussi celui du développement économique et touristique du canton dans son ensemble. Le jour viendra où l'on ne pourra plus renvoyer la construction d'un quatrième aéroport suisse. Ce jour n'est pas très lointain. Le projet du Grand-Marais est certainement celui qui actuellement satisfait le mieux l'économie jurassienne. Malgré la récente prise de position de la Commission des transports du Grand Conseil, nous espérons que ce dernier étudiera le projet avec toute l'objectivité nécessaire et mettra au premier plan de ses préoccupations le développement économique et touristique du canton.